

Compte Rendu du Comité de Pilotage n°1 du 04/03/2025

Projet éolien de Viel-Hesdin et Saint-Georges

Rédigé par Mathis Rodrigues VALOREM

Lieu : Salle communale de Vieil-Hesdin

Présents :

Christian DRUELLE en qualité de Maire de VIEIL-HESDIN

Marie-France JANSSENS en qualité d'Adjointe à la mairie de SAINT-GEORGES

Eric POCLET en qualité d'Adjoint à la mairie de SAINT-GEORGES

Pierre LOISELLE en qualité de Propriétaire et exploitant

Alain TRANNIN en qualité de Propriétaire et exploitant

Jean DELVALLE en qualité de partenaire de VALOREM

Nicolas DAVID en qualité de Responsable d'Agence chez VALOREM

Mathis GRAPTON en qualité de Chargé de Développement Nouveaux Projets ENR chez VALOREM

Mathis RODRIGUES en qualité de Chef de Projet chez VALOREM

I. Ordre du Jour

1. Présentation du groupe et la méthode VALOREM
2. Historique et contexte du projet
3. Lancement des études de faisabilité
4. Présentation du planning prévisionnel

II. Points discutés

II.1 Présentation de VALOREM

Le Groupe VALOREM regroupe 3 filiales 100% VALOREM :

- VALOREM présent depuis les premiers échanges avec les élus et propriétaires jusqu'à la construction du projet (Etudes, obtentions des autorisations, financement...)
- VALREA s'occupe de la construction (Maîtrise d'œuvre, transport, montage, démontage...)
- VALEMO fait la maintenance et l'exploitation pendant toute la durée de vie du parc.

Nous sommes présents sur les Hauts de France avec une agence VALOREM à Amiens et une base de maintenance et d'exploitation VALEMO à Amiens.

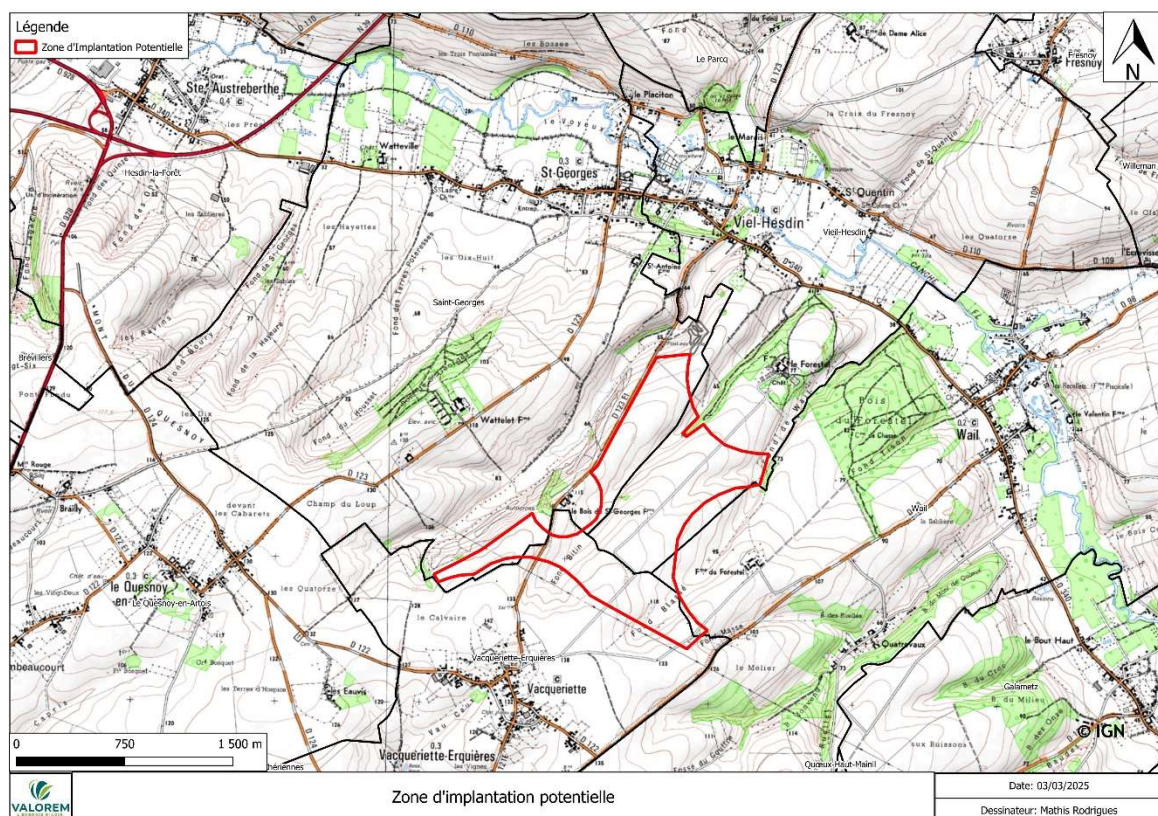
Le souhait de Valorem est de coconstruire ses projets en lien avec le territoire :

- Accord avec les communes
- Lettres d'informations régulières
- Installation d'un COMité de PIlotage
- Savoir se rendre disponible rapidement

II.2 L'historique et contexte du projet

La préconsultation des services de l'Armée et de l'Aviation civile et de Météo France sont favorables à un projet.

Les documents d'urbanisme des communes de Vieil-Hesdin et de Saint-Georges sont conformes à un projet éolien sur la zone d'étude.



II.3 Lancement des études de faisabilité

- L'étude environnementale est réalisée par le bureau d'étude ENVOL Environnement situé à WAMBRECHIES (59). Les premières sorties des écologues ont débuté en décembre 2024. Ils

recensent la faune et la flore sur un cycle biologique complet. Les principaux enjeux seront définis sur les périodes printanière, estivale et automnale. Nous pourrions définir l'état des enjeux environnementaux pour la fin de l'année 2025.

- L'étude de gisement éolien (mesure de vent) est pilotée par le Bureau d'étude interne à VALOREM. Le mât de mesure sera implanté sur la commune de Vieil-Hesdin à partir de la semaine du 24 mars 2025. Ce mât fera une hauteur de 100 mètres.

Cette étude nous permettra de connaître la force et la direction du vent. Nous devons attendre les études sur un cycle complet afin d'estimer un productible.

Ce mât de mesure nous permet de faire un suivi en hauteur de l'activité de chiroptère sur site.

- Grâce au mât de mesure nous pourrions lancer l'étude acoustique. Cette étude est pilotée par le Bureau d'étude interne avec l'assistance de GANTHA pour la pose de micro.

Les micros seront posés en Avril/Mai pour une durée de 1 à 2 mois. VALOREM rencontrera les habitants des foyers les plus proches de la zone d'étude pour poser les micros dans leur jardin. Nous devons suivre une réglementation à ce sujet :

Si le niveau de « bruit ambiant dépasse 35 dB(A) les émergences ne devront alors pas dépasser 5 dB(A) en période diurne et 3 dB(A) en période nocturne. Si des dépassements sont constatés, un plan d'optimisation acoustique sera défini pour respecter la réglementation en vigueur. Les éoliennes seront freinées pour diminuer leur vitesse de rotation.

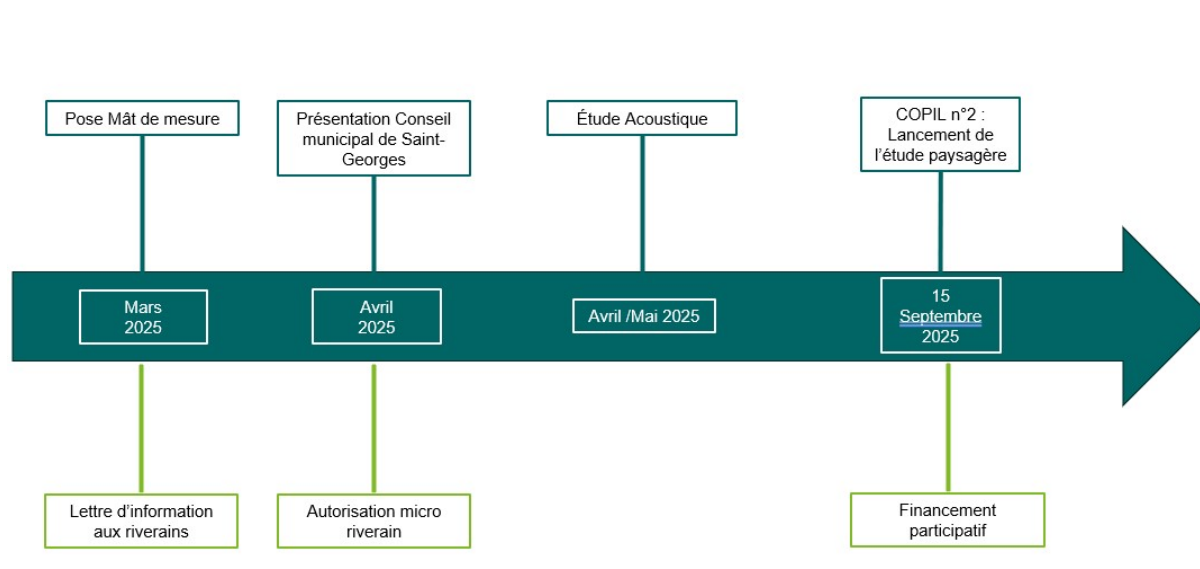
- L'étude paysagère sera réalisée par ENVOL Environnement. Nous évoquerons plus en détail cette étude lors du COPIL n°2 car l'étude et les photos doivent être prises à feuille tombées.

Le bureau d'étude travaille actuellement sur des idées de points de vue à étudier et pour faire des photomontages ensuite.

Nous proposons donc de vous présenter ces points lors du deuxième Comité de Pilotage.

Une étude est en cours de réalisation pour identifier les potentiels points d'injections de l'électricité produite par le projet.

II.4 Présentation du planning prévisionnel



VALOREM a distribué une idée de lettre d'information à distribuer aux habitants des communes de Saint-Georges et Vieil-Hesdin. Les communes de Vieil-Hesdin et de Saint-Georges ont proposé d'ajouter cette lettre dans leur bulletin communale qui sera distribué à la population à la fin du mois de mars.

VALOREM rencontrera la commune de Vacqueriette-Erquières afin de proposer de distribuer cette lettre d'information.

VALOREM souhaite présenter le projet éolien au Conseil Municipal de Saint-Georges. Nous proposons de venir présenter le projet le lundi 24 mars à 19h.

III. Prochaine réunion

Nous proposons que le prochain Comité de PIlotage puisse se faire sur la commune de Saint-Georges, le 15 septembre 2025. Il sera alors présenté le lancement de l'étude paysagère ainsi que le financement participatif.

L'équipe VALOREM remercie les personnes venues lors de ce Comité de PIlotage et reste à votre entière disposition pour répondre à toutes questions éventuelles.